

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 février 2017-17h40
après la clôture de la Bourse
informations réglementées
informations privilégiées

CARE PROPERTY INVEST

société anonyme
Société immobilière réglementée publique de droit belge
Siège social: Horstebaan 3, 2900 Schoten
Numéro d'entreprise 0456.378.070 (RPM Anvers)
(la « Société »)

ACCORD CONCERNANT L'ACQUISITION D' UN CENTRE DE SERVICES DE SOINS ET DE LOGEMENT AVEC DES RÉSIDENCES-SERVICES À WATERMAEL-BOITSFORT

Schoten, la Belgique- 17 février 2017-

Care Property Invest annonce l'accord sous conditions suspensives de l'acquisition du centre de soins et de logement avec des résidences-services "Les Terrasses du Bois" à Watermael-Boitsfort.

Citation Peter Van Heukelom, CEO de Care Property Invest ;

"En acquérant ce nouvel investissement "Les Terrasses du Bois", Care Property Invest continue à élargir son portefeuille immobilier. Ce projet représente un jalon important pour nous. Notamment, il s'agit du premier projet de Care Property Invest dans la Région de Bruxelles-Capitale. En plus, ce projet sera le premier projet à être exploité par la société Armonea. Dans le futur, nous voulons continuer à étendre notre portefeuille d'immobilier de santé en Région flamande, en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale, ainsi qu'ailleurs en Europe. Après cet investissement, notre portefeuille belge comptera 85 projets différents et nos fonds propres augmenteront d'environ 34 millions d'euros.



Le centre de services de soins et de logement et les résidences-services sont exploités par Home Sebrechts SA, qui, à son tour, est une filiale d'Armonea, par un bail de longue durée du type triple net.

Armonea est le plus grand prestataire indépendant de soins aux seniors en Belgique et fait partie du top 10 européen en termes du volume.

Dans 83 centres de services de soins et de logement et résidences-services répartis à travers le pays, en 32 centres de services de soins et de logement et centres de jour en Espagne et en 17 centres de services de soins et de logement en Allemagne, plus de 15.000 seniors se sentent chez eux, grâce aux efforts de plus de 9 800 collaborateurs motivés.

Dans le cadre de cette transaction, Care Property Invest recevra des revenus locatifs découlant de ce bail emphytéotique à partir du 1 janvier 2017.

Le bien immobilier

Le centre de services de soins et de logement se trouve à quelques pas du centre-ville de Watermael-Boitsfort, à proximité des magasins, des banques et un centre psychiatrique. Le site est facilement accessible en transports public grâce à la proximité de la gare et des différentes lignes de bus/ tramway (à distance de marche) et dispose également d'une bonne connexion avec le ring de Bruxelles. Ceux qui se déplacent avec la voiture, peuvent profiter des 70 emplacements de parking sur place.

Le site compte 34 résidences-services et un centre de services de soins et de logement avec 130 chambres. Les 130 chambres sont subdivisées en 117 chambres individuelles et 13 chambres doubles, réparties sur 9 étages. Le projet est entouré par un jardin agréable et des différentes terrasses, où les résidents et leurs visiteurs peuvent profiter du beau temps.

La transaction

Cet élargissement du portefeuille immobilier, sera réalisé par un apport en nature du bien immeuble susmentionné dans le capital de Care Property Invest dans le cadre du capital autorisé. La valeur d'apport conventionnel du projet "Les Terrasses du Bois" s'élève à environ 34 millions d'euros.

Le prix d'émission des nouvelles actions sera égal au prix moyen pondéré des actions de Care Property Invest de 4 journées boursières avant la date effective de l'apport (date effective de l'apport non comprise), moins le dividende brut annoncé pour l'exercice 2016 et moins une réduction de 10%. Les nouvelles actions sont émises avec les coupons n° [7] et suivants qui y sont annexés. Par conséquent, elles vont participer aux résultats de l'exercice en cours (du 1 janvier 2017 jusqu'à et incluant le 31 décembre 2017). C'est la raison pour laquelle le coupon n° [6], relatif au dividende brut pour la totalité de l'exercice 2016, sera détaché avant la date effective de l'apport.

L'apport en nature aura probablement lieu le 15 mars 2017, si certaines conditions suspensives usuelles ont été remplies, dont obtenir la permission de la FSMA concernant cet apport, et la modification des statuts qui en résulte. Care Property Invest vise à faire noter les nouvelles actions, avec les coupons n° [7] et suivants qui y sont annexés, sur Euronext Bruxelles à partir du 15 mars 2017.

Ce communiqué de presse est valable comme publication, en application de l'article 37 de la loi SIR. Care Property Invest est d'opinion que cette transaction est dans l'intérêt de la SIR, que la transaction s'inscrive dans la stratégie de la Société et est mise en œuvre aux conditions du marché normales. La valeur du bien immeuble sous-jacent, comme convenue pour le calcul de la valeur d'apport, va être inférieure à la juste valeur du bien immeuble comme évaluée par l'expert immobilier dans la période inférieure à un mois avant la réalisation (afin que l'article 49, § 2 de la loi SIR soit respectée).

Ce document contient des informations prospectives qui présentent des risques et des incertitudes, y compris les déclarations concernant les plans, objectifs, attentes et intentions de Care Property Invest. Les lecteurs sont avertis que de telles déclarations prospectives comprennent des risques connus et inconnus et sont soumises à des incertitudes d'entreprise, économiques et concurrentielles, que Care Property Invest ne saurait contrôler. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes venait à se concrétiser ou si des hypothèses de base s'avéraient être incorrectes, les résultats réels pourraient différer fortement des résultats anticipés, attendus, estimés ou extrapolés. Care Property Invest n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de ces prévisions.



Pour toute information complémentaire, contactez:

Valérie Jonkers

COO -membre du comité de direction

valerie.jonkers@carepropertyinvest.be

T +32 3 222 94 94 -

F +32 3 222 94 95 -

M +32 499 28 01 43

Horstebaan 3

2900 Schoten

info@carepropertyinvest.be

www.carepropertyinvest.be

A propos de Care Property Invest

Care Property Invest NV est une Société immobilière réglementée publique (SIR publique) de droit belge. Réposant sur une organisation solide, Care Property Invest aide les prestataires de soins à réaliser leurs projets en offrant de l'immobilier qualitatif et socialement responsable, sur mesure de l'utilisateur final. Pour ses actionnaires, elle cherche d'obtenir un rendement stable à long terme.

Cette année, l'action Care Property Invest a célébré son 20e anniversaire sur Euronext Bruxelles. L'action est cotée sous la dénomination **CPINV** et le **Code ISIN** suivant: **BE0974273055**. Depuis décembre 2016, l'action est également incluse dans **l'indice BEL Mid**.